

Israël/Palestine : il n'y a pas d'alternative à l'UNRWA

Le 28 octobre dernier, la Knesset, le parlement israélien, a voté deux lois à l'écrasante majorité, l'une interdisant aux autorités du pays tout contact avec l'UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient), l'autre interdisant à l'agence onusienne d'opérer en Israël même. L'application de ces lois interdirait de facto toute activité de l'UNRWA en Israël/Palestine. Elles ont été votées en dépit de la mise en garde du Conseil de sécurité de l'ONU, de l'OMS dont le directeur général a évoqué des « conséquences dévastatrices », et des nombreuses alertes des associations et ONG, dont Médecins Sans Frontières.

L'UNRWA, créée en faveur des réfugié·es palestinien·nes, leur fournit de nombreux services essentiels depuis 75 ans. Elle entretient les infrastructures de 58 camps, accueille un demi-million d'élèves (dont la moitié à Gaza), et gère des centaines de centres de santé.

Elle est aussi la garante du statut des réfugié·es palestinien·nes et du respect de leurs droits politiques.

Après 15 mois de massacres de civils et de destructions continues d'écoles, d'hôpitaux, d'infrastructures, aujourd'hui les efforts pour sauver les vies des survivant·es à Gaza sont à la limite de l'effondrement. L'UNRWA, rouage essentiel de l'aide humanitaire pour les palestinien·nes, doit pouvoir poursuivre l'intégralité de ses activités.

La Knesset a précisé que les deux lois prendraient effet 90 jours après leur adoption, soit à compter du 29 janvier prochain.

Le compte à rebours est donc déclenché avant une catastrophe humanitaire considérable qui accélérerait le génocide en cours du peuple palestinien.

En raison de ce désastre imminent, une délégation écologiste s'est rendue en Israël/Palestine du dimanche 5 au mercredi 8 janvier.

Elle a rencontré des membres de la direction de l'UNRWA au siège de l'organisation à Jérusalem Est, en Cisjordanie. Elle a rencontré la ministre des affaires étrangères et les ministres des prisonnier·res politiques et celui des réfugié·es de l'OLP (Organisation de Libération de la Palestine). Elle a rencontré des associations et ONG israéliennes et palestiniennes. Elle a rencontré des syndicats professionnels. Elle a rencontré des Israélien·nes et des Palestien·nes, toutes et tous meurtri·es par des décennies de conflits et par une situation aggravée depuis le 7 octobre dernier. Ces rencontres ont confirmé la gravité des conséquences prévisibles des deux lois scélérates.

En interdisant les activités de l'UNRWA, Israël viole une fois encore le droit international, notamment sur les réfugié·es. Israël souhaite réécrire l'histoire et nie la spécificité du statut des réfugié·es palestinien·nes.

En interdisant les activités de l'UNRWA, 770 centres de santé pourraient fermer, et 350 000 enfants environ n'auraient plus d'accès à l'éducation.

En interdisant les activités de l'UNRWA, près d'un million de palestinien·nes pourraient mourir à court terme.

Compte tenu du rôle de garant du statut des réfugié·es palestinien·nes mais aussi de son expertise et de son expérience de terrain, l'UNRWA est irremplaçable. Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a indiqué clairement qu'« *il n'y a pas de solution alternative à l'UNRWA* ».

Il convient d'empêcher l'application de ces lois qui créerait aussi un dangereux précédent, permettant à un État membre des Nations unies d'empêcher une agence onusienne d'intervenir sur

son sol et affaiblirait encore davantage l'ONU, dans un contexte géopolitique international fragile. Le droit international doit demeurer notre boussole commune.

Les Écologistes interpellent le président de la République ainsi que le gouvernement en leur demandant de porter une voix française forte, notamment en sa qualité de membre du conseil de sécurité de l'ONU, afin que ces deux lois ne soient pas appliquées.*

Elle interpelle également l'Union européenne et le Conseil de l'Europe pour agir auprès des autorités israéliennes. A cet égard, nous avons demandé au ministre de l'Europe et des Affaires étrangères un entretien urgemment.

Il n'y a pas d'alternative à l'UNRWA. There is no alternative to UNRWA.

Marine Tondelier, Secrétaire nationale Les Écologistes